

FICHE GÉNÉTIQUE OVINS

À RETENIR

Une grande diversité de races ovines en lien avec la diversité des territoires français (et les outre-mer) qui sont autant d'atouts d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Elle contribue au développement durable, au maintien de la biodiversité et elle participe à la souveraineté alimentaire. Le dispositif génétique français de la sélection génétique - porteur de progrès - implique 1 990 éleveurs ovins. Il profite à l'ensemble des éleveurs français, européens et mondiaux (exportations de la génétique vers tous les continents). Il répond aux besoins de production raisonnée des filières lait et viande.

TERRITOIRE ET BIODIVERSITÉ

La France représente la plus grande diversité mondiale de races ovines avec **57 races de moutons**. 16 organismes de sélection (OS) pilotés par les éleveurs, sont chargés de développer les programmes de sélection des races.

Le cheptel ovin français s'élève à 5,6 millions d'animaux dont 1,5 millions de têtes de femelles reproductrices de race laitière et 3,3 millions de têtes de femelles reproductrices de race à viande, de 40 000 béliers de race laitière et 117 000 béliers de race à viande. Source AGRESTE mai 2023 Num404 (enquête cheptel nov.) Il y a 1 990 élevages qui sont engagés dans la sélection génétique avec 760 exploitations en ovins en race laitière et 1 230 exploitations en race à viande. Source : AGRESTE mai 2023 Num404 (enquête cheptel nov.).

L'Unesco a inscrit le 6 décembre 2023 « la Transhumance, déplacement saisonnier de troupeaux en France » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'humanité.



RÉPARTITION TERRITORIALE (MÉTROPOLE ET OUTRE-MER)

Les races les plus répandues sur notre territoire :

- **Les races spécialisées laitières** : basco-béarnaise, Corse, Lacaune, manech tête noire, manech tête rousse,
- **Les races spécialisées à viande** : berrichon du cher, charmoise, ile de France, mouton charollais, rouge de l'ouest, suffolk, texel, vendéen, etc.
- **Les races rustiques** : blanc du massif central, causses du lot, limousine, mérinos d'Arles, noire du Velay, préalpes du sud, rava, romane, tarasconnaise, etc.

À noter que les races rustiques valorisent les zones peu propices aux activités agricoles (zones de montagne, zones humides ou sèches, haies) et notamment pour l'éco-pâturage et le débroussaillage (entretien des forêts et prévention contre les incendies, sentiers du littoral, etc.) Par ailleurs, la France est riche d'une grande diversité de races à petits effectifs (solognote, mouton martinik, Thone et Marthod, etc.).



Source : Races de France
Créateur : Michael Schmeling
Droits d'auteur : (C) Copyright Michael Schmeling, 2008

ACTIVITÉ ET PRODUCTION

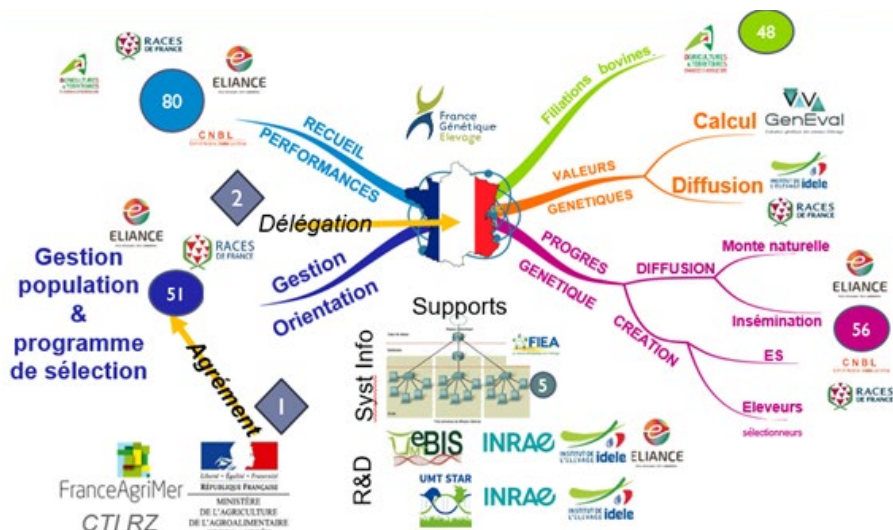
LE DISPOSITIF GÉNÉTIQUE FRANÇAIS (DGF) DES RUMINANTS EST CARACTÉRISÉ PAR :

- une forte implication des éleveurs qui contribuent à la sélection ou à la conservation de toutes les races,
- plus de 250 structures techniques dédiées (identification, recueil des performances, insémination, conseil, etc.), les centres élevage et stations de contrôle individuel accompagnent les éleveurs,
- des bases de sélection très larges et historiquement mises en place depuis la Loi sur l'Élevage de 1966 (enregistrement des parentés et des performances pour un grand nombre d'animaux),
- une sélection exigeante des mâles qui seront utilisés pour la reproduction notamment par insémination animale, basée sur des évaluations génomiques et sur descendance,
- un haut niveau génétique grâce à une sélection dans toutes les races avec une diffusion qui profite à l'ensemble des éleveurs (en sélection et hors base de sélection) et est conforme aux attentes des filières de production et des objectifs de la politique publique,
- une sélection génétique qui porte sur des caractères quantitatifs (production de lait, poids de carcasse,...) et aussi qualitatifs (résilience et santé) tout en maintenant le patrimoine génétique.

Il existe un comité d'orientation génétique ovine (COGO) qui assure, dans le cadre de FGE, le pilotage national du dispositif génétique des ovins pour toutes les races laitières et à viande.

Les structures et les fonctions clés de la génétique des ruminants en 2022

(source : Conseil CNE du 18 octobre 2023)



Conseil de la CNE du 18 octobre 2023, Génétique des ruminants action et financement

L'essentiel du budget annuel du DGF des ruminants provient des contributions directes des éleveurs (à plus de 90 %). De plus, l'État définit des grands objectifs de politique publique (préservation de la biodiversité du patrimoine zoogénétique, gestion durable des races de ruminants, massification de la transition agroécologique, aménagement du territoire, valorisation des races locales et menacées,...) par un soutien financier :

- aux actions de R&D, développement agricole et préservation des ressources zoogénétiques via le CASDAR pour les OS et ITA,
- à l'INRAE pour ses missions sur la Base de Données zootechniques Nationale,
- aux éleveurs pour l'accès à la participation à un programme de sélection, à l'insémination artificielle et des actions de conservation et diffusion des races locales et menacées.

Aujourd'hui le soutien de l'État à la génétique des ruminants (toutes espèces) s'élèvent à 8 millions d'€ pour les OS et Institut Élevage (CASDAR) et 3 millions d'€ pour les contrôles de performances, l'insémination artificielle, le génotypage.

LES CHIFFRES CLÉS DU DGF (EDITION FGE, FÉVRIER 2023)

Le cheptel ovin femelle

Espèces	Nombre total	Nombre de femelles contrôlées	Femelles inséminées
Brebis laitières	1 560 000	907 640 dont 341 100 en contrôle laitier officiel	633 310
Brebis race à viande	3 579 000	302 834	92 746
TOTAL	5 139 000		726 056

Données campagne 2022, Sources : institut de l'élevage, ANIO, CNBL, SIEOL, OVALL

L'ACTIVITÉ INSÉMINATION

Pour la campagne 2022, sur **le cheptel total de 5 139 000 brebis, 730 000 inséminations** ont été réalisées soit **13 % du cheptel total**. L'IA reste un mode de reproduction minoritaire en lait comme en viande avec respectivement 40 % et 3 % des femelles inséminées. Le mode de reproduction majoritaire est la monte naturelle.

Les inséminations sont réalisées par des techniciens d'organismes habilités en lien avec les centres de production de semence. En effet, la spécificité d'utilisation de semence fraîche (contrairement aux autres espèces de ruminants où l'IA repose sur la semence congelée) implique une organisation étroite entre les acteurs pour réaliser toutes les opérations depuis la collecte du bélier jusqu'à la mise en place dans un délai de moins de 10 h.

LE CONTRÔLE DE PERFORMANCES

Les organismes de sélection sont responsables de l'enregistrement des filiations et de toutes les performances. Ils peuvent déléguer ces missions à des organismes de terrain. Les chambres d'agriculture sont responsables de l'identification des animaux. Ces différents organismes sont rassemblés au niveau national au sein de Races de France.

Pour la filière ovine, les résultats de reproduction (naissance, filiation, etc.) reposent sur la pratique du contrôle de performances.

En cheptel ovin laitier : 757 élevages regroupant 341 100 brebis sont suivies en contrôle laitier officiel et fournissent les informations de généalogies et performances des 5 races de brebis laitières françaises (basco béarnaise, Corse, lacaune, manech tête rousse, manech tête noire). Pour toutes les races laitières le programme de sélection porte sur la production laitière (et sa durée), la composition du lait, la santé et la morphologie de la mamelle. Le standard et la résistance génétique à la tremblante font aussi partie des objectifs.

En cheptel ovin race à viande : 1 229 élevages ont adhéré au contrôle de performances portant sur :

- 17 % des brebis en suivi reproduction,
- 72 % des brebis en suivi reproduction et qualités maternelles,
- 11 % en suivi reproduction, qualités maternelles et croissance 30-70 jours.

Les dix principales races bouchères en contrôle (blanc massif central, causses du lot, ile de France, lacaune viande, limousine, mérinos d'Arles, mouton charollais, mouton vendéen, rava, romane) rassemblent 298 000 brebis (7,6 % du cheptel femelle ovins race à viande national). Le contrôle de performances porte principalement sur les informations sur la prolificité et la valeur laitière des brebis et sur le poids des agneaux à 30 jours.

Source IDELE : bilan du contrôle de performances ovins allaitants Campagne 2022

LE GÉNOTYPAGE

La France est le seul pays au monde où la sélection génomique est généralisée à tous les ruminants y compris les ovins.

L'activité de génotypage (méthode d'analyse de l'ADN pour identifier l'ensemble des caractères génétiques d'un être vivant) s'est considérablement développée ces dernières années en sélection ovine avec des objectifs différents qui peuvent se cumuler selon les cas :

- La sélection génomique qui concerne actuellement les programmes de sélection ovins lait et qui est en cours de préparation pour certains programmes allaitants.
- La recherche de gènes majeurs ayant un effet bénéfique (croissance, prolificité, etc.) ou négatif (anomalies). Depuis 1999, la recherche de la résistance à la tremblante au travers de l'analyse du gène PrP en est une illustration.
- L'assignation de parentés qui permet d'identifier le père des agneaux nés dans des systèmes d'élevage extensif ne permettant pas la lutte en lot (un bélier par lot de brebis).
- L'activité de génotypage en 2023 est de :
 - o 20 368 génotypages ovins allaitants (Source OVIGEN)
 - o 5 250 génotypages de béliers des races ovines laitières pour la sélection génomique Source CR annuel du Groupe Génétique du CNBL

ORGANISATION

Les 16 organismes de sélection (OS) agréés par le Ministère en charge de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de sélection.

France Génétique Élevage (FGE) est l'interprofession nationale qui rassemble tous les acteurs de l'amélioration génétique des ruminants. C'est une organisation collective au service du progrès génétique dans les métiers de l'élevage s'appuyant sur un système de management de la qualité. Elle se compose de :

- **9 membres actifs** : Chambre d'Agriculture France, CNBL (Comité National des Brebis laitiers), Eliance¹, FNB (Fédération Nationale Bovine), FNEC (Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres), FNO (Fédération Nationale Ovine), FNPL (Fédération Nationale des Producteurs de lait), GDS France (Groupement de Défense Sanitaire), Races de France².
- **2 membres associés** : FIEA (France Informatique Élevage et Agriculture) et IDELE (Institut de l'Élevage) : institut français d'expertise et de recherche appliquée pour les filières génétiques animales (bovins, ovins, caprins).

FGE représente les entreprises françaises au sein d'**ICAR** (International Committee for Animal Recording), organisme en charge de la normalisation internationale. Le sous-comité INTERBULL d'ICAR met en œuvre le calcul des valeurs génétiques internationales facilitant la comparaison des valeurs génétiques entre pays et l'exportation des reproducteurs.

Les membres de FGE travaillent en fort partenariat avec **l'INRAE** : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement pour les filières génétiques animales (bovins, ovins, caprins).

COMMERCIALISATION

LE MARCHÉ FRANÇAIS DE LA GÉNÉTIQUE OVINE

Le chiffre d'affaire annuel du marché intérieur français (vente des reproducteurs mâles et femelles et du sperme d'ovin) est estimé à 34,5 millions d'€.

Source Estimation du plan de filière pour la génétique des ruminants 2017

En 2023, les exportations françaises de reproducteurs de race ovine pure représentent 7,9 millions d'€ (7,5 millions d'€ vers l'UE 27 et 380 000 € vers les pays tiers en 2023).

Source FranceAgriMer Trade Data Monitor

¹Eliance fédère les entreprises de sélection et les conseils

²Races de France fédère les organismes de sélection

EMPLOIS

En France, les emplois liés à la présence des élevages représentent un total de **703 000 équivalents-temps-plein (ETP)** sur le territoire. Ainsi, outre les **312 000 ETP affectés aux activités d'élevage sur les exploitations**, 178 000 ETP sont fortement dépendants de l'élevage.

La filière Génétique et Performance (sélection, multiplication, contrôle des performances, insémination, etc.) représente **8 200 ETP** (14 800 personnes) soit 2 % du total des ETP affectés aux activités d'élevage sur l'exploitation.

Source : GIS Elevages demain Les emplois liés à l'élevage français, Date de modification : 25 octobre 2023, Date de création 22 avril 2021

Le contrôle laitier ovin emploie **153 ETP** pour le recueil des performances, l'insémination et le suivi technique des troupeaux.

Source : FGE Plan filière pour la génétique des ruminants du 27 juillet 2018

INNOVATION ET RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

La France doit le succès de sa génétique à un continuum de recherche-production fort qui a facilité le transfert des technologies sur le terrain. Il se matérialise notamment par une unité mixte de technologie (UMT STAR) qui associe pour les petits ruminants l'INRAE et l'Institut de l'élevage située à Toulouse.

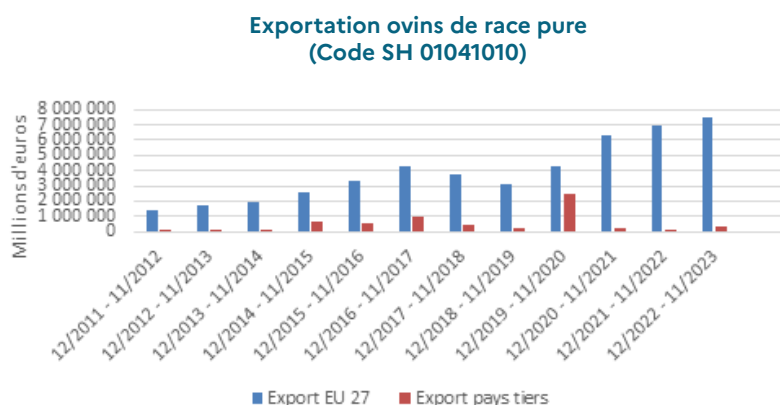
Ce partenariat se traduit par la participation à des projets de recherche régionaux, nationaux, européens et internationaux pour s'adapter aux défis d'évolution des systèmes agroécologiques en adéquation avec le changement climatique comme le programme PHENOPASTO qui s'inscrit dans la continuité du programme SMARTER et dont l'objectif est de préparer les races locales de brebis laitières et allaitantes aux enjeux du changement climatique grâce à une stratégie agro-écologique. Il s'agit, par exemple, au travers de la mise en place d'une plateforme de phénotypage d'inclure dans les programmes de sélection les caractères de résistance au parasitisme gastro-intestinal enjeu majeur pour une gestion intégrée du parasitisme au pâturage.

EXPORT

EXPORTATION DE REPRODUCTEURS OVINS DE RACE PURE (CODE SH 01041010)

Depuis dix ans, les exportations de reproducteurs ovins de race pure sont croissantes en valeur vers l'UE mais décroissantes en valeur vers les pays tiers. En 2023, les exportations françaises très dynamiques représentent 7,5 millions d'€ vers l'UE 27 et 380 000 € vers les pays tiers **soit un total de 7,9 millions d'€**.

Les principales exportations sont à destination de la Grèce, Espagne, Italie, Bulgarie et Sénégal.



Source : FranceAgriMer Trade Data Monitor

2023	
Export monde	7 818 413 €
Import monde	24 330 €
Total commerce extérieur	7 794 083 €

Source : FranceAgriMer Trade Data Monitor

Rédaction : Commission thématique interfilières « ressources zoogénétiques »

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

www.franceagrimer.fr

